

Emergence des mutuelles de solidarité : Une voie d'autonomisation socio-économique des ménages dans la Chefferie de Kabare, au Sud-Kivu

BYAMUNGU MIHIGO Jean Paul¹ and CITULI ALINIRHU Vedaste²

¹Assistant, ISDR/Bukavu, RD Congo

²Assistant, ISDR/Bukavu, RD Congo

Copyright © 2019 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: States in the South are no longer able to fulfill their redistributive function, that is to say to provide for the socio-economic needs of their population. In this context, the rural and urban populations of these countries are obliged to develop new forms of solidarity and mutual assistance in order to find solutions to the problems they are confronted with. Although the use of this notion is recent as elsewhere in Francophone Africa, it nevertheless relies on the organization of inherited practices of volunteering and adherence to collective work very old

Twenty years ago, the Kabare chiefdom developed savings and credit groups on the model of solidarity mutual. Farmers are grouped either according to the environment, the affinities and according to their activities are fixed an amount, the deadlines and the beneficiaries by rotation. Designed to provide basic financial services to their members, these endogenous initiatives operate in the informal sector and receive no external input in terms of funding and training. In addition, the difficulties of appropriation of these decentralized financing structures by the members constitute the blockages in the evolution and the perpetuation of the financial services. Added to this, the low membership rate of the members, the low contribution rate of low household income, the poor organization due to lack of expertise, the proliferation of savings and credit institutions, the overlap and competition caused by the current diversification of Village Savings and Loan Association.

KEYWORDS: Emergence, solidarity, pathway, socio-economic empowerment, households.

RÉSUMÉ: Les États des pays du Sud ne sont plus à même d'assurer leur fonction de redistribution, c'est-à-dire de pourvoir aux besoins socio-économiques de leur population. Dans ce contexte, les populations rurales et urbaines de ces pays sont obligées de développer de nouvelles formes de solidarité et d'entraide dans le souci de trouver des solutions aux problèmes auxquels elles se trouvent confrontées. Bien que l'utilisation de cette notion soit récente comme ailleurs en Afrique francophone, elle repose néanmoins sur l'organisation de pratiques héritées de bénévolat et d'adhésion au travail collectif très anciennes. Il y a une vingtaine d'années que s'est développé dans la chefferie de Kabare des groupes d'épargne et de crédit sur le modèle des mutuelles de solidarité. Des paysans se regroupent soit selon le milieu, les affinités et ou selon leurs activités se fixent un montant, les échéances et les bénéficiaires par rotation. Conçues dans le but de fournir des services financiers de base à leurs membres, ces initiatives endogènes fonctionnent dans l'informel et ne bénéficient d'aucun apport extérieur en terme financier et en formation. Par ailleurs, les difficultés d'appropriation de ces structures de financement décentralisées par les membres constituent les blocages dans l'évolution et de la pérennisation des services financiers. A ceci s'ajoute le faible taux d'adhésion des membres, le faible taux de cotisation du au faible revenu des ménages, la mauvaise organisation due au manque d'expertise, la prolifération des institutions d'épargne et de crédit, le chevauchement et la concurrence causée par la diversification actuelle des AVEC.

MOTS-CLEFS: Emergence, Mutuelle de solidarité, voie, autonomisation socio-économique, ménages.

1 INTRODUCTION

Le développement est impossible sans un système financier efficace dont la qualité, la quantité, le coût et l'accessibilité sont aussi importants que celles des infrastructures traditionnelles. Dans nos sociétés traditionnelles, les hommes étaient protégés au sein du système d'entraide traditionnelle qui était spontanée. Progressivement, quand il y a eu l'apparition de l'évolution technologique, des nombreuses difficultés ont surgis, les sociétés traditionnelles autrefois protectrices sociales, se sont vues débordées par une multitude de problèmes d'ordre général à résoudre. Devenus de plus en plus complexes et ; l'Etat s'est trouvé dans l'incapacité de subvenir à ces multiples besoins [12].

Ainsi, après la première guerre mondiale, les gens se sont réunis ensemble pour faire face à leurs problèmes et cela d'une manière un peu structurée et organisée. En Europe, cette guerre a conduit à l'idée des mutualités et des associations d'épargne et de crédit, composées de plusieurs familles qui se sont unies pour faire face aux problèmes financiers, d'où l'adage « l'union fait la force ».

Depuis plusieurs décennies, les Etats du Sud ne sont plus en mesure d'assurer leur fonction de redistribution, c'est-à-dire de pourvoir aux besoins socio-économiques de leurs populations [16]. En Haïti, par exemple, l'impossibilité d'obtenir des services financiers appropriés met la population du monde rural dans une situation de dépendance vis-à-vis des systèmes usuraires traditionnels dont les charges à supporter sont très onéreuses.

Le monde moderne face au progrès de la science et de technique est aujourd'hui confronté à un problème de développement d'ordre général qui est continu de la satisfaction des besoins et d'amélioration des conditions de vie des individus et des communautés. Les services financiers offerts aux personnes pauvres et à faible revenu dans les pays en développement ont rapidement pris de l'ampleur au cours des dernières décennies [22].

La meilleure manière d'aider les pauvres à avoir accès aux services financiers oppose l'approche des Welfaristes à celle des institutionnalistes qui se fondent sur la théorie de responsabilité sociale vis-à-vis de la clientèle afin de répondre à ses attentes. Cette école de pensée évalue la performance de l'Institution de Micro finance du point de vue du client à travers la portée sociale et l'analyse d'impact. Elle cible les plus pauvres dont les revenus sont à 50% inférieurs au seuil de pauvreté, et vise à améliorer leurs conditions de vie. Elle est composée essentiellement d'institutions solidaires, ONG ou coopératives qui considèrent la micro finance comme un moyen clé pour réduire la pauvreté des plus pauvres [18].

Actuellement, bon nombre des pays africains vivent dans des situations d'extrême pauvreté. Cette pauvreté est une réalité complexe et pluridimensionnelle ; elle est d'une part, monétaire ou financière et d'autre part, humaine (quand on envisage l'éducation, la santé, etc [22]).

Largement reconnue depuis deux décennies, la micro-finance a permis de démontrer que les populations pauvres pouvaient elles aussi accéder au crédit. Néanmoins, devenues complexes, le système de micro-finance est parfois inaccessible pour certaines communautés les plus démunies de l'Afrique rurale. Le manque d'infrastructures, le mauvais état des routes, la forte densité de la population et le coût élevé du travail pour les employés qualifiés sont autant des facteurs expliquant le coût élevé des services de micro finance en Afrique [20]. Les institutions de micro finance (IMF) ont tendance à imposer des conditions de crédit rigides, des crédits sollicités pour une activité génératrice de revenu à l'échelle d'un village est de moins de 20\$, un montant inférieur de 40% environ au montant minimal des crédits octroyés. En fait, rares sont les IMF qui proposent des services d'épargne, souvent les plus demandés en Afrique rurale [15].

Pour combler ces lacunes, des modèles axés sur l'épargne appelés « mutuelles de solidarité, banques communautaires, association villageoise d'épargne et de crédit » ont été mis au point. Ceux-ci étant destinées aux populations démunies ayant des revenus irréguliers, qui représentent un risque élevé pour les IMF ; tout en offrant à ses membres des services à faible coût et reposant sur le principe d'une mise en commun des fonds.

En RD Congo, où le régime est politique, a été incapable d'assurer ses responsabilités, se prendre en charge économiquement et de surmonter ces multiples défis de développement. Ceci a poussé le Louvain-coopération au développement à introduire le projet « économie solidaire et la sécurité alimentaire pour la lutte contre la pauvreté au Kivu » ; dans lequel soutient que la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire au Sud-Kivu, restent criantes dans le territoire de Kabare, qui a subis de plein fouets de guerres répétées (Mulele, Maimai, Mudundo 40,M23) et des méfaits de la gestion désastreuses des pays avec une toile de fond de la zaïrianisation aux conséquences économiques et sociales accélérées depuis 1975 [15].

Après l'échec du Bureau de Crédit Agricole (BCA) à partir de 1986, le financement des activités productives rurales est d'un faible insigne et ne suscite guère d'intérêt en dehors de quelques projets appuyés par des ONG ou des bailleurs de fonds. Ainsi,

l'essentiel du financement est assuré par des mécanismes mis en place et organisés par des ruraux eux-mêmes tels que les sols, les caisses d'épargne et de crédit, les mutuelles de solidarité, les banques communautaires, etc [11].

La province du Sud-Kivu, et particulièrement la chefferie de Kabare ne sont pas écartées de cette réalité, car plusieurs ménages vivent dans des situations socio-économiques extrêmement alarmantes avec diverses conséquences, notamment : l'insécurité alimentaire exacerbée, l'analphabétisme, le faible accès à l'eau potable, faible accès aux soins de santé, faible scolarisation, logement non confortable, la détérioration des infrastructures communautaires de base, etc. Cette situation est en partie liée à des nombreux défis : conditions physiques et environnementales difficiles, faible disponibilité des terres arables, problème d'accès au financement des activités agricoles, faible encadrement des agriculteurs, faible accès aux connaissances nouvelles, inégalité dans la distribution du revenu et de la richesse, baisse de la productivité, dégradation des infrastructures de base et à un faible niveau du capital social. Bien que les périodes de récolte permettent à certains ménages d'être en sécurité alimentaire grâce au bas prix des produits alimentaires, il est difficile de constituer des actifs solides pour survivre durant la période de soudure. Suite à la baisse des productions et de l'insécurité foncière, les ménages dans les villages dépendent à la fois des activités agricoles et non agricoles [3].

S'occupant de l'agriculture comme principale activité, les paysans de la chefferie de Kabare vivent dans la pauvreté macabre. Ceci est collatéral à la faible production, résultant de multiples maladies des cultures (wilt bactérien et la mosaïque africaine de manioc surtout), l'utilisation des mauvaises pratiques agricoles, le faible appui technique et financier, etc. Ceci étant, ces paysans exercent des activités para-agricoles (petit-commerce, ouvriers agricoles, etc.) dont leur apport financier reste médiocre. Pour tenter d'y pallier, ces paysans, par frange d'activité, village voire affinité se regroupent en Mutuelles de Solidarité, en Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit pour une éventuelle épargne et l'anticipation de certaines situations aux problèmes financiers au sein de leurs ménages. Ceci pour faire face au problème de non accès au service bancaire, existant dans le milieu. Cette situation n'est non seulement pas un handicap pour le monde rural dans les Pays en développement mais aussi une des causes de marginalisation économique. Aux conséquences microéconomiques de la marginalisation bancaire sont associées la pauvreté et l'exclusion sociale ; sur le plan macroéconomique, la marginalisation bancaire est considérée comme un frein à la mobilisation de l'épargne et du développement local [13].

Tenant compte de cette situation, la présente étude vise à comprendre le goulot d'étranglement à la viabilité des Mutuelles de Solidarité, stratégie d'autonomisation socio-économique des ménages dans la chefferie de Kabare. Ceci suscite à nous des questionnements auxquels nous tenterons de trouver des réponses : Quels sont les obstacles auxquels la Mutuelle de solidarité fait face ? Quel est le niveau d'appropriation des membres mutualistes de ces stratégies d'autonomisation financières ? Comment les mutuelles de solidarités contribuent-elles au bien-être socio-économique des ménages des paysans vulnérables dans la chefferie de Kabare ? Quelles sont les mécanismes à mettre en place pour rendre durable ces stratégies financières endogènes ?

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 LOCALISATION DU SITE DE RECHERCHE

La chefferie de Kabare se trouve dans le territoire de Kabare, province du Sud-Kivu à l'Est de la République Démocratique du Congo (RD Congo). Elle partage ses limites avec 3 territoires dont Kalehe (Nord), Walungu (Sud) et Kalonge (Ouest). Elle est à une altitude moyenne de 1500 mètres et soumise à un climat tropical humide. La pluviométrie y varie entre 1300 mm et 1800 mm par an. Il s'étend entre 28° de longitude Est, 29° de longitude Est, 2° de latitude Nord et 3° de latitude Sud. Son relief est dominé par des montagnes dont les sommets les plus élevés sont : Kahuzi avec 3308 m et Biega avec 2790 m d'altitude. Ses sols sont classés différemment selon les espaces considérés. Les terroirs jouxtant ces derniers monts sont composés des sols d'origine volcanique ancien à cause de la présence des massifs de la chaîne de Mitumba et des monts Biega et Kahuzi, vieux volcans éteints depuis très longtemps [14], ce matériel est tantôt basalitique, tantôt schisteux se transformant en sol tantôt argileux et lourd, tantôt argilo-sableux. Les alluvions anciennes, ajoute [14] se rencontrent dans les bas-fonds et sont généralement lourds et très argileux. Administrativement, cette chefferie est dirigée par un chef coutumier appelé « Mwami » qui, à son tour nomme les notabilités de chacun de 14 groupements constitutifs (Bugobe, Cirunga, Kagabi, Bushwira, Mudaka, Miti, Bugorhe, Lugendo, Bushumba, Ishungu, Irhambi, Mumosho, Luhihi, Mudusa).

D'une superficie de 1265 km², les statistiques du deuxième trimestre de 2018 font ressortir qu'elle regorge 761896 âmes [6], soit une densité de 602,3 habitants par Km² (Cituli, pers.com). L'agriculture (cultures vivrières, pérennes et annuelles) et l'élevage (gros bétail et petits bétail), quasi improductifs restent les activités principales du milieu, bien que d'autres paysans s'occupent du petit commerce. Sa population hétérogène est composée de plusieurs tribus. Toutefois la tribu Shi est dominante, les habitudes alimentaires sont diversifiées à cause de cette hétérogénéité. Le shi reste la langue locale.



Fig. 1. Carte administrative de la Chefferie de Kabare

2.2 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Pour tenter de répondre aux questions posées in supra, nous avons adopté une stratégie de plus près de terrain. Dans cette finalité, la méthode analytique nous a permis d'analyser le contexte organisationnel et fonctionnel des MUSO dans la Chefferie de Kabare, leur contribution socio-économique à l'amélioration des conditions de vie de ménages mais aussi analyser les attitudes et tendances des « musoniers » face aux diverses structures de micro-finance présentes dans leur milieu.

Pour nous imprégner de la genèse des MUSO dans la chefferie de Kabare, ses fonctionnements, ses défis actuels et de récolter quelques stratégies endogènes nous avons élaboré un questionnaire d'enquête à soumettre aux enquêtés membres des MUSO des différents groupements de la Chefferie de Kabare. D'une manière aléatoire, avons atteint un échantillon de 96 personnes au sein d'une population de 1041 membres dont 224 hommes et 817 femmes répartis dans 37 MUSO accompagnées par le Comité pour l'Autopromotion à la Base (CAB) dans la Chefferie de Kabare. Ces MUSO ayant intéressé notre étude, sont particulièrement identifiées dans les groupements Cirunga (6), Bushwira (8), Bugobe (4), Mudaka (3), Bushumba (3), Mudusa (6), Mumosho (2) et Nyantende (5) [7].

A ce fait, Un questionnaire d'enquête constitué d'une dizaine de questions de type à la fois fermé et ouvert, a été soumis à nos enquêtés lors de notre descente sur terrain. Ce qui nous a permis de nous rapprocher davantage et de nous entretenir avec les « Musoniers » afin de recueillir leurs points de vue et nous imprégné de leurs attitudes et perceptions au sein de divers regroupements de solidarité. L'exploitation des différents documents : les livres, les articles, les rapports, les notes de cours ayant traité avec la question des mutuelles de solidarité a également fait l'objet de nos investigations pour les plus d'informations.

Après la collecte des données sur terrain, celles-ci ont nécessité le traitement, l'analyse et l'interprétation par des logiciels (Word, Excel) afin de produire des résultats en pourcentage, et d'en tirer des conclusions.

3 RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

3.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES ENQUÊTÉS

Les transformations de la famille et les modifications en profondeur de l'activité agricole ont constitué un cadre favorable à une évolution de la place des femmes en agriculture [5]. Cette situation reste similaire dans notre zone de recherche où les femmes restent actuellement les actrices principales de l'agriculture. Ceci étant, la caractérisation de nos enquêtés a prélevé le nombre élevé des femmes (63,6%) que des hommes (36,4%) avec un âge variant entre 20 et 30 ans (27 enquêtés soit 28,1%), entre 31 et 40ans (34 enquêtés, soit 35,4%) et entre 41 et 59 ans au-delà (38 personnes, soit 39,5 %). Ces enquêtés sont à 88,5% (85 enquêtés) mariés et à 11,5% de célibataires (11 enquêtés) ; et ont un niveau d'étude soit supérieur (7 enquêtés soit 7,2%), secondaire (14 personnes soit 14,6%) ou soit primaire (27 personnes soit 28,1%). Suite au caractère discriminatoire de la femme rurale, une grande frange n'ont pas fréquenté l'école et ne sont que des analphabète (48 enquêtés soit 50%). Malgré leur pauvreté, la taille moyenne de ménages des membres enquêtés varie entre 10 à 15 personne (37 enquêtés soit 38,5%), 5 à 10 têtes (46 soit 47,9%) et entre 2 à 5 personnes (9 enquêtés soit 9,4%). Ainsi, la taille moyenne des ménages de nos enquêtés est de 8 personnes.

3.2 HISTORIQUE DE LA MUTUELLE DE SOLIDARITÉ DANS LA CHEFFERIE DE KABARE

La question des mutuelles de solidarité prend son origine dans la tradition. Elle est plus ancrée dans les actes d'entraide en matériels, main d'œuvre voire à des emprunts sans gains dans lesquels évoluaient les traditionnels. Les premières mutuelles de solidarité financière en Afrique a vu le jour en 1995 au Sénégal suite à des longues réflexions sur la question du financement populaire menées par le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCCR) avec l'appui de Bernard Taillefer [11]. Dans la chefferie de Kabare, le terme MUSO commence à se faire entendre vers les années 2000. Ces actions d'entraide mutuelle se déroulant de manière traditionnelle étaient dominées par le troc. Ce système était essentiellement basé sur des crédits rotatifs du bétail (moutons, chèvres, lapin, cobaye,...) et des semences ou produits agricoles.

Actuellement on peut compter plus d'une cinquantaine de MUSO dans cette chefferie, avec plus 1000 membres adhérents dont la plupart sont des femmes, et cela sous l'initiative, l'accompagnement, la sensibilisation et la conscientisation des organisations et ONGD locales, à l'occurrence : le Comité pour l'Autopromotion à la Base (ex Comité Anti-Bwaki (CAB)), Action pour le Développement Intégré du KIVU (ADIKIVU), Action Sociale et d'Organisation Paysanne (ASOP), Mercy Corps, etc. Mais, comme signalé ci-haut, dans le cadre de cette étude et surtout pour raison d'accéder aux informations institutionnelles, seules 37 MUSO accompagnées par le CAB à Kabare ont été identifiées.

Dans le réseau mutualiste dans cette entité, les femmes sont majoritaires, elles représentent des effectifs féminins très élevés, variant entre 75% et 80%. Certaines mutuelles sont composées uniquement de femmes tandis que d'autres regroupent des femmes et des hommes. Les mutuelles de Kabare Centre regroupent plus de femmes que des hommes. Sur chaque cinquantaine des mutualistes, plus de 80% sont des femmes [7].

Concernant l'ancienneté des membres au sein de ces structures financières, 27% de nos enquêtés se reconnaissent avec une ancienneté de 10 ans au-delà, 55,7% abondent dans l'ancienneté de 6 à 10 ans contre 16,3% avec une ancienneté de 1 à 5 ans. Certains des enquêtés affirment avoir été au départ informés et/ou sensibilisés sur l'importance de la MUSO par les ONGD et les Eglises (61enquêtés soit 63,5%), d'autres par les ami (e)s et familiers membres (30,2% soit 29 enquêtés) et d'autres par la Radio (10,4% soit 10 enquêtés).

3.3 LA VIABILITÉ DES MUTUELLES DE SOLIDARITÉ À KABARE

Ne tenant pas compte des normes standards organisationnelles et fonctionnelles, suite à l'insuffisance de formation et d'information des membres, on identifie des groupes mutualistes comptant minimum 10 à 20 membres et d'autres 20 à 30 membres maximum. Très peu de ces structures peuvent grouper 40 à 50 membres, pourtant effectif préconisé par bon nombre de chercheurs dans le domaine, comme Taillefer [21]. Ces personnes exerçant des activités similaires et ou de mêmes affinités et butées aux mêmes situations socioéconomiques, se décident de s'unir afin d'atténuer tant soit peu à leurs difficultés par leurs cotisations mensuelles. Néanmoins, force est de constater que ces groupes n'ont pas un effectif élevé car dépassent rarement 30 membres. Autogérés par leurs membres, ils permettent une accumulation de l'épargne, des octrois de crédits souvent inadaptés aux besoins, en ce sens qu'on ne reçoit le montant prédicé par l'effectif et le montant de cotisation.

Nombreuses MUSO à Kabare s'organisent autour d'une ou deux caisses seulement : une caisse pour la collecte de l'épargne et l'octroi de petits crédits appelée caisse verte par les membres et une caisse de secours dite caisse rouge également financée par les membres de la MUSO. Pour certains membres, il est plus passable et plus compréhensif de parler de « caisse majeur » au lieu de caisse verte et de « caisse mineur » ou « caisse petite » au lieu de caisse rouge.

Dans cette contrée, sont rares les mutuelles organisant une troisième caisse de crédit de refinancement appelée caisse bleue. Une caisse qui devrait être alimentée par des fonds prêtés.

Les deux caisses (majeur et mineur) sont alimentées mensuellement au cours d'une assemblée, par les membres selon le montant convenu. Les contributions dans ces caisses varient entre 1000 et 1650 francs congolais (soit 0,6 à 0,9\$ au taux de 1650FC=1\$) pour la caisse verte (caisse majeur) et entre 500 et 1000 francs congolais (0,3 à 0.6\$ au taux de 1650FC=1\$) pour la caisse rouge (caisse mineur). Cette cotisation est souvent fonction du taux de revenu des membres.

Pour les MUSO trop jeunes et/ou très vulnérables leur capital s'estime à 100\$ tandis que pour celles anciennes, dynamiques et viables leur capital s'estime à 3000\$ [7].

La caisse verte assure l'octroi des crédits financiers aux membres, avec un taux d'intérêt conventionnel variant entre 1% et 3% du montant reçu, dépendamment d'une MUSO à une autre.

La caisse rouge pour elle, facilite l'entraide mutuelle, l'assistance sociale, l'apostolat entre membre et même non membres ; en cas de maladie, naissance, mariage, deuil, etc. La caisse verte (caisse des affaires) est une caisse de crédit pour le petit crédit local.

Il faut préciser que ces caisses se différencient seulement par leurs noms et le montant de cotisation défini ou convenu lors des assemblées générales. Les membres cotisent le montant qu'ils ont déterminé ensemble. La cotisation est accumulée. Une fois qu'un certain capital est accumulé les membres se prêtent entre eux. La caisse rouge (caisse de secours) est une caisse de secours ou d'assurance, de solidarité. Elle est alimentée par des cotisations définitives, non récupérables dont le montant est aussi fixé par les membres.

En effet, la séparation de la clef et de la caisse entre deux personnes d'une réunion à l'autre est une règle de sécurité pour préserver l'argent des démunis. Chaque caisse est munie d'un journal simple, permettant de donner de la visibilité à l'activité économique et l'enregistrement de chaque mouvement.

Comme dans toute structure démocratique, l'assemblée générale des membres de ces mutuelles est souveraine. Elle a entre autres pour fonction d'élire un président, un trésorier, un secrétaire, un contrôleur et 2 ou 3 caissier(e)s. C'est également le lieu où se prennent toutes les décisions : fréquence et montant des cotisations, attributions de crédits, participation aux frais, utilisation de la caisse rouge, etc. De ce fait, chaque réunion équivaut à une assemblée générale. Suivant le contexte local, les réunions sont surtout hebdomadaires.

Pour garantir la sécurité des fonds (ouverture des caisses en assemblée, tenue des comptes, séparation des rôles, des caisses et des clés), les membres des MUSO sont tenus de respecter des règles strictes. Malgré toutes ces pratiques, les membres des MUSO de Kabare ne disposent d'aucune formation en gestion de risque et ne bénéficient d'aucun accompagnement.

3.4 DES CONTRAINTES LIÉES À LA VIABILITÉ DES MUTUELLES DE SOLIDARITÉ DANS LA CHEFFERIE DE KABARE

Les ménages ruraux « Kabarois » ont toujours été fortement intégrés à une économie agricole et marchande, dans lesquelles ils obtiennent les revenus monétaires à la suite des divers systèmes agricoles (bwaso, kalinzi, bushobole,...), puis s'est resserrée sur les lopins familiaux, leur permettant d'assurer leurs dépenses. La production des denrées, de la banane en particulier, a longtemps fourni aux ménages l'essentiel des revenus monétaires indispensables.

Par ailleurs, il y a une dizaine d'années que les principaux produits vivriers (le bananier et le manioc) ont subi un calvaire du wilt bactérien pour le bananier et de la mosaïque pour le manioc, ayant dessiné et dévasté jusqu'aujourd'hui plus de trois quart des espaces agricoles dans la chefferie de Kabare. Ce qui a plongé un nombre significatif de ménages dans une pauvreté exacerbée et dans l'incapacité d'intégrer et maintenir opérationnelle la MUSO. Face à cette calamité et sous la pression de la demande urbaine, les prix des produits vivriers ont pris de l'ascenseur ; malgré les paysans qui, actuellement entreprennent la pratique des cultures de subsistance (amarantes, haricots, patate douce) comptant pour couvrir les espaces dévastés mais aussi un dépannage alimentaire et comme pourvoyeurs au revenu monétaire des ménages. En plus, les habitants font recours à d'autres activités para-agricole (petit commerce, salarier agricole etc.) dont leur apport reste médiocre.

A ces défis, nos enquêtes relèvent que l'analphabétisme (17,7%), l'insuffisance de formation et d'information des membres sur l'organisation et le maintien des MUSO (21,6%), le faible revenu de ménages due à la faible production agricole (20,8%), l'inappropriation des mutuelles par les hommes (15,6%), la déloyauté de certains membres (11,5%), le faible taux d'adhésion des paysans dans les MUSO (12,5%), etc. occupent également une place de choix.

Toutefois, les mutuelles de solidarité ont été et sont encore une stratégie de promotion socio-économique des ménages et que depuis quelques temps, les Associations Villageoise d'Épargne et de Crédit (AVEC), les Institutions de Micro-Finances (IMF), les Banques Centrales (BC), les Coopératives d'Épargne et de Crédit (COOPEC),...sont venus s'installer dans les mêmes villages, créant des confusions au sein de communautés locales. Les diverses structures (AVEC, surtout) sont ainsi en chevauchement et parfois en concurrence entre elles. Cependant on assiste aux évolutions inadaptées, au détournement des objectifs ; souvent sources des conflits et d'échecs.

3.5 CONTRIBUTION DES MUTUELLES DE SOLIDARITÉ À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES MEMBRES

Depuis une vingtaine d'années, dans la chefferie de Kabare, on assiste à des associations villageoises d'épargne et de crédit, des mutuelles de solidarité, des institutions de micro-finance, des groupements de personnes qui unissent leurs économies pour pouvoir constituer des crédits en soutien au développement d'activités ; et cela dans le but d'améliorer les conditions de vie pour une auto-prise en charge financière. Les activités économiques relevant de l'Économie Sociale et Solidaire, activités soumises à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de la solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel sont réalisées dans un contexte fortement marqué par l'informel [16], [17] et un déficit institutionnel. Selon les enquêtes, les mutuelles de solidarité leur ont permis d'augmenter leur revenus ménagers (25,5%), de supporter la scolarisation des enfants (19,2%), d'amélioration leur habitat (6,7%), l'accès aux soins de santé (5,3%), l'accès au crédit financier (32,3%), la lutte contre l'insécurité alimentaire (11%) etc. Ils ont renchérit en montrant que ces structures et pratiques ont fortement contribué à la solidarité, l'assistance et à l'entraide sociales entre les membres, etc. Ceci se justifie par quelques témoignages entre autres :

« Aujourd'hui, j'ai logé aussi dans une maison en pisé-tôles, habitation à laquelle je n'espérais pas. Mais grâce aux crédits que je reçois dans la MUSO, j'ai payé des tôles pour construire ; et pas seulement moi, tant d'autres membres, nombreuses encore des femmes, logent actuellement des belles maisons en tôles grâce aux MUSO ». (Déclaration de Matabaro Hamisi membre-conseiller d'une MUSO à Cirunga).

Il sied de reconnaître les avancées sociales, morales, formatives, matérielles qu'ont favorisées les mutuelles de solidarité aux membres en particulier et à toute la communauté de Kabare, en général. Ainsi, les mutuelles sont des coopératives qui ont pour but d'assurer à leurs membres un service d'épargne et de prêts financiers dans l'objectif d'accroître l'économie mais aussi d'éliminer les usiniers et contribuer à la création entre les membres, un sentiment de solidarité forte et une grande confiance dans leur avenir. » [1].

En plus, d'autres déclarations ont été formulées par les membres des mutuelles de solidarité enquêtés, Pour Faïda M'Mushengezi, membre de la Muso Bugobe, « La MUSO me permet de m'acquitter à temps des frais de scolarité de mes enfants, de renforcer mon petit commerce et favorise la solidarité avec mes collègues-membres ».

Ainsi, il est à signaler que la plupart de membres des Mutuelles de Solidarité dans la Chefferie de Kabare, affectent le crédit financier reçu desdits mouvements dans le petit commerce (51%), la scolarisation (34%), agriculture (9,7%) et dans l'élevage (5,3%).

Les bonnes pratiques, organisations et affectations des crédits financiers permettent aux plus pauvres, aux exclues du système bancaire classique d'avoir accès au crédit et rendent les femmes en milieu rural plus autonomes. Au Bénin par exemple, avec le modèle des MUSO et même des AVEC, les femmes rurales ont pu financer leurs activités champêtres surtout dans le domaine l'acquisition de la main d'œuvre salariée. Ce modèle de financement a permis aussi aux femmes d'augmenter leurs superficies en cultures vivrières. Il leur a permis également d'exercer des activités génératrices de revenu [9].

Sur le plan social, la MUSO est un outil dont les principes de fonctionnement et l'activité régulière permettent l'apprentissage et l'organisation. La gestion décentralisée permet d'utiliser l'outil en réponse à des problèmes identifiés localement. Pendant plus de vingt (20) ans en effet, la MUSO a prouvé son utilité à la fois financière et sociale, particulièrement dans les zones rurales [2]. Non seulement que ça permet au groupe de se structurer, la MUSO est devenue actuellement une nouvelle forme d'aide mutuelle, donc un « médicament social ». La femme Nabintu Josephine, un membre de la MUSO « Bazire rhulungane=union des femmes » de Lugendo a montré l'importance du caractère social que revêt leur MUSO. Elle a montré avoir accouché avec dystocie mais est sortie après une semaine en ce sens que sa facture a été honorée par sa MUSO à 70%.

Pour rappel, notons que lorsque le revenu du « Musonier » s'accroît, il devient consommateur de plusieurs autres biens vitaux et semi-vitaux, il devient acquéreur des biens nécessaires à l'épanouissement économique, accède aux soins de santé primaire et devient possesseur des biens durables à utiliser rationnellement. Il en est la possibilité pour ce même paysan de s'épanouir dans d'autres activités similaires : agriculture, élevage, petit commerce, artisanat, etc [4]. Néanmoins, la contribution des MUSO au bien-être socio-économique des ménages de la chefferie de Kabare se révèle encore insatisfaisante en sens qu'elle est évaluée à 54,7% suite au faible taux d'adhésion et de cotisation, avec comme conséquence d'accorder aux membres dans la plus part de cas, des crédits inadaptés aux besoins exprimés.

Pour que ce « paysan-musonier » se sente à l'aise dans sa structure et en tirer profit, soit en mesure d'améliorer ses conditions socio-économiques et faire face à la pauvreté de ménage, il convient de prévenir et limiter les risques de vulnérabilité ou de fragilité organisationnelle et fonctionnelle des MUSO par une formation suffisante des membres, et un suivi extérieur et rigoureux, grâce à leurs connaissances du milieu et à leurs animateurs de terrain. Cette stratégie nécessite les actions, notamment :

- Un renforcement des capacités des membres sur l'organisation, le fonctionnement, la gestion et le maintien de la mutuelle de solidarité pour l'amélioration de services offerts.
- Une gestion soutenue par les documents écrits (statuts, Règlements d'ordre Intérieur,...) pour éviter l'arbitraire ; et que l'argent soit gardé à la banque pour plus de sécurité ;
- Une formation des « Musoniers » sur les différentes caisses et les différents documents d'une MUSO ainsi que sur la bonne manière de les tenir.
- Une Sensibilisation et conscientisation des paysans pour l'adhésion massive dans la mutuelle de solidarité et au respect des engagements,
- Une prise en compte de l'élevage parmi les actions de solidarité entre les membres afin de renforcer la promotion de la sécurité alimentaire.

Encadrer les paysans dans les activités génératrices de revenu en leur assurant une formation et un moyen pour la conduite, la gestion et la maintenance de celles-ci afin qu'ils soient actifs financièrement au sein des MUSO.

4 CONCLUSION

Au terme de cette étude qui a porté sur : « Emergence des MUSO, une voie d'autonomisation socio-économique des ménages dans la Chefferie de Kabare », nous avons voulu comprendre le degré de vulnérabilité de la MUSO, les obstacles auxquels elle fait face, sa contribution au bien-être socio-économique des membres et le niveau actuelle d'appropriation par les membres dans la chefferie de Kabare ; ensuite, proposer des stratégies pour une viabilité efficace vis-à-vis des actions et services offerts aux membres afin de promouvoir durablement l'autonomisation socio-économique des ménages.

Après nos enquêtes sur terrain, dépouillement et analyse des données, nous sommes aboutis aux résultats selon lesquels, la contribution des MUSO au bien-être socio-économique des ménages se révèle insatisfaisant ; s'évaluant à 54,7% suite au faible taux d'adhésion et de cotisation, au faible revenu des ménages ainsi qu'au caractère informel que revêtent ces structures ; avec comme conséquence d'accorder aux membres, dans la plus part de cas, des crédits inadaptés aux besoins exprimés.

Toutefois, les mutuelles de solidarité ont constitué depuis longtemps un moyen d'autonomisation des populations locales, mais actuellement, il s'observe dans la chefferie de Kabare la multiplicité de la création des institutions d'épargne et de crédit (AVEC, BC, CECV, IMF, COOPEC) obstruant l'émergence des MUSO et mettent les paysans en confusion.

Les résultats permettent de comprendre que les mutuelles de solidarité sont utiles aux membres non seulement pour le crédit, mais aussi pour l'épargne et leur émancipation.

Etant donné que la pauvreté frappe un grand nombre des ruraux, surtout de classe moyenne, l'application du mouvement coopératif demeure un problème, la micro finance, les MUSO essaient de redonner espoir à certaines personnes. Le problème qui se pose est qu'il y a mauvaise organisation et mauvaise gestion de certaines d'entre elles, et par conséquent, ne durent pas longtemps. Autrement dit, nombreux sont ceux qui, limités par le moyen financier, ne comprennent pas encore la question de MUSO, leur organisation, fonctionnement et utilité.

Pourtant, on note : « les mutuelles de solidarité existent parce que les hommes décident à se grouper en serrant les coudes pour combattre les obstacles qu'ils rencontrent sur le chemin vers un mieux-être. Cette volonté de se lever pour lutter ensemble et cette conscience de s'unir pour mieux progresser sont vitales dans une mutuelle qui veut répondre aux aspirations

de ses membres et ses objectifs » [22]. A ce fait, notons qu'au-delà de l'objectif de satisfaire des besoins financiers, les promoteurs des mutuelles de solidarité les conçoivent comme des vecteurs de la structuration du milieu rural et de son développement.

Dans l'optique de proposer à partir d'une expérience de terrain une réflexion sur la contribution de la mutuelle de solidarité au bien-être socio-économique des ménages dans la chefferie de Kabare, l'on remarque une étape de transformation des conditions de vie des populations bénéficiaires. Laissant de côté la manière dont la mutuelle peut, et dans quelle mesure, contribuer à la structuration du milieu via la participation des membres, nous avons cherché à montrer que la capacité d'inclusion financière de la mutuelle de solidarité est limitée d'une part par la manière dont elle a été conçue et d'autre part, par ce contexte de répondre et /ou de satisfaire aux aspirations des membres. Ces limites apparaissent alors comme la résultante d'un défaut d'appropriation de leurs outils financiers par les membres des mutuelles.

Donc, la mutuelle de solidarité paraît un outil pédagogique qui a permis à des hommes et femmes ayant librement choisi de se regrouper pour atteindre des objectifs semblables, d'avancer ensemble sur le chemin de l'auto prise en charge grâce à la mise en commun de l'argent et au partage d'expériences au niveau social, économique et financier.

Malgré la complexité du problème, les ménages ont besoin et méritent un soutien accru. Ce soutien devrait être basée et construit sur les pratiques locales tout en répondant aux diverses menaces qui pèsent sur leur mode de production, de consommation et d'épargne.

REFERENCES

- [1] Akili P., 2017, Attitudes des musoniers face aux Associations villageoises d'épargne et de crédit dans le groupement de Bushwira en territoire de Kabare, TFC, ISDR-Bukavu, inédit, 48p et annexes.
- [2] Aljany N. Zephirin, 1998, La mutuelle de solidarité (MUSO), pour promouvoir le développement rural haïtien, Haïti, 3p.
- [3] Bucekuderhwa G., Mapatano S., 2011, Comprendre la dynamique de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire au Sud-Kivu, 28p.
- [4] Byamungu J-P., 2016, intervention des coopératives agricoles face à l'insécurité alimentaire dans le groupement de Cirunga : Cas de la COOPANG, COOPABU et COOMALU, Mémoire ISDR-Bukavu, inédit, 65p et annexes ;
- [5] Centre d'Etude et de Perspective, 2012, les femmes dans le monde agricole, Bulletin n°38 du ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire de France, 8p ;
- [6] Chefferie de Kabare, Rapport du deuxième trimestre 2018, p7
- [7] Comité pour l'Autopromotion à la Base, 2018, Rapport annuel.
- [8] Destilus C., 2010, Contributions des initiatives de l'économie sociale au développement des communautés rurales: cas des mutuelles de solidarité (MUSO) dans la commune de port-de-paix (Haïti), Thèse, Université de Québec, 153p
- [9] Djegbenou R., 1998, Femme dans l'agriculture : les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) au Bénin, 4p.
- [10] Favreau L. et Fréchette L., 2002. Économie sociale, développement local et mondialisation dans une perspective Nord-Sud.
<http://www.ciriec.uqam.ca/pdf/esdlem.pdf>
- [11] Fortis M., 2015, les mutuelles de solidarité et les Banques Communautaire : deux outils financiers pour Promouvoir le développement rural en Haïti, coordination de PNUD, 5p.
- [12] Fraisse L., Guérin I., Laville J-L, 2007, Economie solidaire : des initiatives locales à l'action publique, Revue Tiers Monde, vol.48, N°190, Avril-Juin 2007, pp245-253
- [13] Jacquier, 1992, Coopération Nord-Sud et développement, Harmattan, Paris, 35p.
- [14] Kevers G., 1956, la monographie de la région de Walungu en territoire de Kabare, une contribution à l'étude du Kivu, in Bulletin agricole du Congo, Extrait du Bulletin Agricole du Congo Belge, Vol.XLVII n°5, p1243-1262 ;
- [15] Louvain Coopération of Développement, Pauvreté rurale et insécurité alimentaire au Sud-Kivu, situation des milieux ruraux précarisés à l'Est de la RDC, 2008
- [16] Maurepas et Lucien F. (2002). L'économie informelle en Haïti : entre domination, créativité et utopie, Réfractations, no9, p. 101-114.
- [17] Paul, Bénédicte, 2011, « Le capital institutionnel dans l'analyse du changement économique et social : Application au secteur de la micro-finance en Haïti », Thèse de doctorat de l'Université
- [18] Servet J. M., 200, Introduction générale », in exclusion et liens financiers, rapport du centre Walras, Paris, 15p.
- [19] Servet J.M., 2006, Banquiers aux pieds nus, Odile Jacob, Paris, 35p
- [20] Soulama S., 2005, Micro-finance, Pauvreté et Développement, Ed. Des archives contemporaines, Paris,
- [21] Taillefer B., 1966, Guide de la banque pour tous, innovation Africaine, édition Karthala, Paris,
- [22] Uwezo A., 2018, Attitudes des Musoniers face aux AVEC dans le groupement de Kihumba en territoire d'Idjwui, ISDR/Bukavu, 62p et annexes.